

Se connecter à l'intranet de CCA
Se connecter au site internet de CCA



📌 La Région Bretagne lance un site des circuits courts

"Rapprocher producteurs et consommateurs bretons". C'est le leitmotiv du site www.produits-locaux.bzh, lancé ce lundi 6 avril 2020, par la Région Bretagne. Pourquoi ce site ? Cette plate-forme d'échanges permet de mettre en relation des uns et des...

[Lire la suite](#)



📌 Covid-19 : mesures de soutien aux entreprises

Quelles sont les mesures de soutien et les contacts utiles pour vous accompagner ? Afin de...

[Lire la suite](#)



📌 Entreprises / acteurs de santé - une plateforme pour recenser l'offre et à la demande

La Région lance une plateforme pour recenser les offres de services des entreprises à destination des...

[Lire la suite](#)

La France entre en récession : c'est-à-dire ?

Le mot fait peur, les chiffres aussi. La croissance française a chuté de 6 % au premier trimestre 2020. Cette récession est sans précédent, mais la sortie de crise pourrait l'être tout autant.

Repères

Comment se porte l'économie française ?

Elle est au plus bas, comme il fallait s'y attendre. Dans une note publiée, hier, la Banque de France estime que le Produit intérieur brut (PIB), qui représente la richesse produite au niveau national, a chuté de 6 % sur les trois premiers mois de l'année, faisant entrer le pays en récession.

Récession : de quoi parle-t-on ?

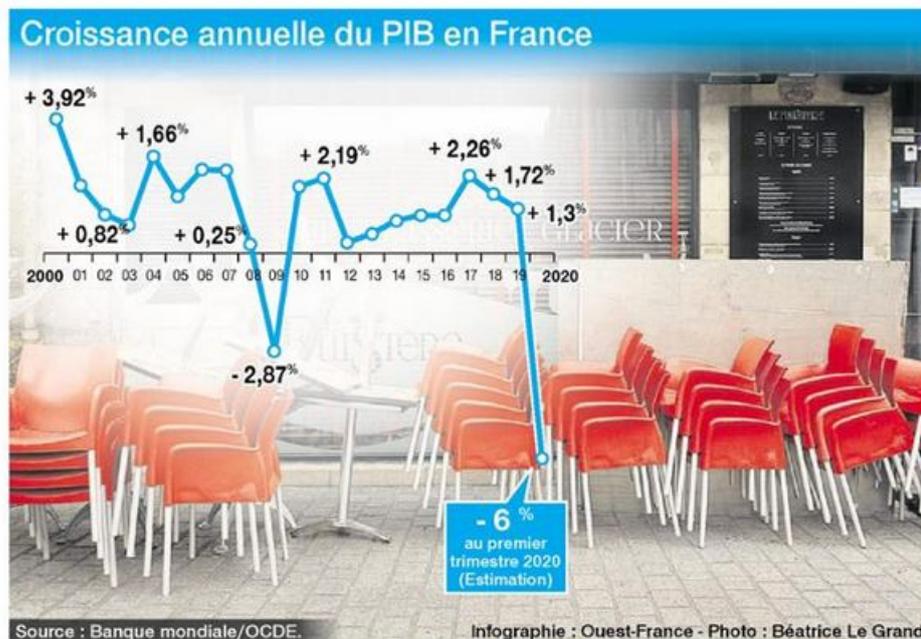
C'est lorsque l'activité économique se rétracte pendant plus de six mois, soit deux trimestres consécutifs. La croissance au quatrième trimestre 2019 ayant été négative (-0,1 %), la France est donc concernée.

Quand la récession s'intensifie et perdure, on parle de dépression, comme ce fut le cas aux États-Unis avec la « grande dépression » des années 1930.

Est-ce étonnant ?

Au vu du contexte, pas le moins du monde. Il faut imaginer l'économie comme une chaîne dont les maillons sont interdépendants. Habituellement, c'est la paralysie d'un secteur qui entraîne d'autres. Lors de la crise des subprimes, en 2007, l'éclatement de la bulle immobilière avait fragilisé les banques, qui avaient alors coupé les crédits aux entreprises et aux ménages.

Dans le cas actuel, c'est tout un pan de l'économie qui est simultanément à l'arrêt ! À eux seuls, les secteurs de l'industrie manufacturière, du BTP et des services marchands non financiers (tourisme, restauration, commerces, etc.) représentent 55 % de la



richesse nationale. L'activité économique est donc amputée de moitié.

Sommes-nous les seuls concernés ?

Loin de là. L'OCDE prédit « la plus forte baisse mensuelle jamais enregistrée dans la plupart des grandes économies ». En Allemagne, la croissance va se contracter de près de 10 % au deuxième trimestre.

Le Premier ministre, Édouard Philippe, parle d'un impact « massif » et « brutal », qui va « susciter en France

comme partout dans le monde un choc économique que chacun imagine », sans que personne ne puisse vraiment le mesurer pour l'heure.

Y a-t-il encore des raisons d'espérer ?

Aussi vertigineux soit-il, le plongeon de l'économie pourrait être suivi d'une remontée à la surface plutôt énergique. C'est l'avis d'Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE : « Les mesures de chômage partiel absorbent le choc. En ce moment, les

ménages constituent une masse d'épargne importante, qu'ils pourront dépenser à la levée du confinement ». Autrement dit, ce qui n'est pas consommé aujourd'hui le sera demain.

Par ailleurs, l'appareil productif n'est pas détruit, seulement en hibernation. Tout l'enjeu sera d'accompagner les entreprises lors de la reprise (lire ci-dessous), pour que l'offre puisse suivre la demande.

Julia TOUSSAINT.

Vers un pistage numérique après le confinement ?

Le gouvernement a présenté hier un projet d'application pour téléphone qui, lors de la sortie du confinement, pourrait identifier les nouvelles contaminations. Le but : éviter une seconde « vague ».

Repères

Qu'est-ce que le traçage numérique ?

Il s'agit de pister une personne grâce aux données de son téléphone, pour suivre à distance ses allées et venues ou retracer ses interactions sociales. Le traçage peut se faire en suivant le mouvement des téléphones avec des antennes-relais. On peut également pister les téléphones par les données GPS ou par la technologie Bluetooth, qui permet d'identifier des appareils à proximité (écouteurs, enceintes, imprimantes...), sans tenir compte de la localisation.

En quoi ces technologies peuvent servir ?

Pour les épidémiologistes, il sera indispensable de suivre l'avancée de la maladie au moment du déconfinement pour éviter une seconde vague. Alliées à un dépistage massif, elles doivent permettre de repérer rapidement, quand quelqu'un est déclaré malade, les personnes avec qui il ou elle a été en contact.

Quelle est l'idée retenue par le gouvernement ?

Dans une interview donnée hier au

Monde, le ministre de la Santé, Olivier Véran, et le secrétaire d'État au Numérique, Cédric O, ont annoncé plancher sur un projet d'application mobile, « StopCovid », fondé sur le volontariat. Cela s'appuierait sur la technologie Bluetooth. Ces travaux sont menés par l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria) depuis plusieurs jours et s'inscrivent dans le cadre d'un projet européen.

Y a-t-il eu des exemples de pays qui ont utilisé cette technologie ?

Singapour a recours à ce système et a lancé une application le 20 mars. Au premier avril, elle avait été téléchargée par moins de 20 % de la population. « Là-bas, il fallait que les personnes se trouvent à moins de 2 mètres pendant une durée d'au moins 30 minutes, pour que leurs téléphones respectifs s'enregistrent », explique Olivier Tesquet (*). Dans l'hypothèse où une personne est testée positive, on peut envoyer une notification aux personnes croisées en leur intimant de rester chez elle. »

Est-ce que cela sera suffisant ?

Il y a deux obstacles pour le moment. Un traçage numérique de la population n'a de sens que si l'on développe

massivement les tests. Les tests sérologiques, qui détectent la présence de réponse immunitaire dans le sang, sont en cours de développement.

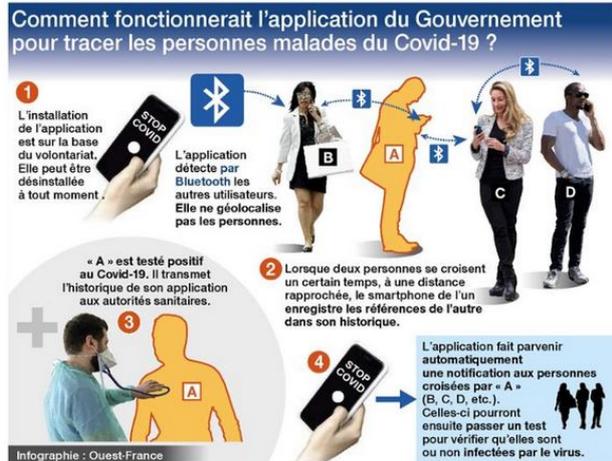
Ensuite, il faut qu'au moins 60 % de la population ait téléchargé l'application, selon une étude de l'Université d'Oxford. « A Singapour, les 20 % de la population n'ont pas suffi, souligne Olivier Tesquet. Ils ont eu de nouveaux cas et les autorités n'ont, pour la moitié, pas réussi à déterminer comment ils avaient été infectés. » Singapour a d'ailleurs décrété vendredi la fermeture des écoles et des lieux de travail.

Combien de Français sont équipés de téléphones intelligents ?

Si 98 % des Français entre 18 et 24 ans possèdent un smartphone, ce chiffre tombe à 62 % pour les soixantaines et à 44 % pour les 70 ans et plus. « Nous travaillons sur diverses possibilités d'aide à l'équipement, ou à des alternatives aux smartphones pour ceux qui n'en disposent pas », a annoncé Cédric O au Monde.

Emmanuelle FRANÇOIS.

(*) Auteur de *À la trace, enquête sur les nouveaux territoires de la surveillance*, Premier Parallèle, 18 €.



Seize nouveaux décès en Bretagne

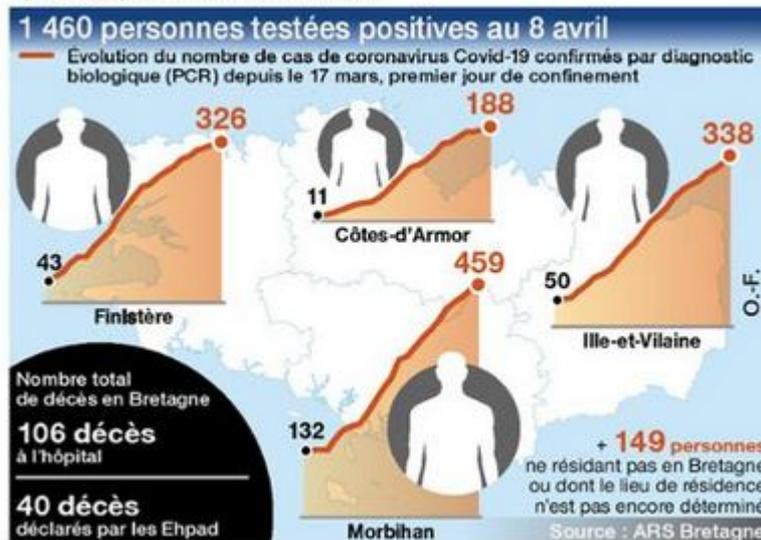
Il y en a eu 11 dans les hôpitaux, et 5 dans les Ehpad, les établissements accueillant des personnes âgées dépendantes.

La liste continue à s'allonger. Selon le bilan de l'ARS, l'Agence régionale de santé, publié hier après-midi, on déplore 106 décès en Bretagne, à l'hôpital, à cause de l'épidémie de coronavirus. Il y en a eu onze supplémentaires au fil de ces seules dernières vingt-quatre heures. Toujours depuis le début de l'épidémie, quarante décès liés au coronavirus ont été constatés dans les Ehpad, et cinq entre mardi et mercredi.

Quant au nombre de cas constatés après un diagnostic biologique, il atteint désormais 1460 en Bretagne. Et dans chaque département breton, il y en a toujours un peu plus chaque

jour : 459 en Morbihan (+7) ; 338 en Ile-et-Vilaine (+14) ; 326 dans le Finistère (+12) et 188 (+6) dans les Côtes-d'Armor. Il faut y ajouter les 98 personnes aussi positives mais n'habitantes pas en Bretagne, et les 51 ayant aussi fait l'objet d'un dépistage positif mais dont le département habituel d'origine n'est pas encore connu.

Pour autant, et dans le même temps, le nombre de retours à domicile après une hospitalisation liée au Covid-19 continue à augmenter. Depuis le début de la crise sanitaire, on en compte désormais 368, et 44 entre mardi et mercredi.



Du tourbillon des municipales au confinement

Après des mois de campagne, les trois candidats aux municipales encore en lice sont désormais confinés. Marc Bigot, Élisabeth Janvier et Antony Le Bras témoignent de leur expérience.

Marc Bigot (Mon parti c'est Concarneau)

« Depuis le début du confinement, je passe tous les matins en mairie. Parce que je suis élu (adjoint à l'urbanisme) et que cela permet d'échanger avec le maire, le directeur général des services, le personnel... La mairie est fermée, mais elle continue de fonctionner. Au niveau de l'urbanisme, même si l'activité est fortement ralentie, il y a des déclarations de travaux ou des permis de construire à signer. Dans le service, on s'est organisé de manière à ce que les agents se relaient afin de ne pas être en contact.

L'après-midi, je suis à la maison avec mon épouse et l'un de mes deux fils, qui fait ses études à Nancy, mais qui a pu nous rejoindre il y a trois semaines. J'en profite pour faire des choses que je m'étais promis de faire depuis longtemps. Je classe mes affaires, je suis à la maison également la chance d'avoir un jardin pour s'aérer. En revanche, je regarde de moins en moins les informations à la télévision.

Pour moi, il n'y a pas eu de soirée électorale le dimanche 15 mars. L'ambiance était déjà très pesante. Avec mes collègues, on s'est séparé quelques minutes seulement après la proclamation des résultats. On a travaillé le lundi avant d'apprendre que le deuxième tour était reporté. Tout s'est arrêté d'un coup. Je suis passé

de journées extrêmement chargées entre la campagne et mon travail d'élu à un grand silence très curieux. J'espère que le deuxième tour pourra avoir lieu en juin. Tout simplement parce que cela voudrait dire que les choses se sont stabilisées au niveau de la crise liée au Covid-19. »

Élisabeth Janvier (Concarneau Solidaire et Durable)

« Je suis confinée avec mon époux et l'un de mes enfants. On a la chance d'habiter une maison assez spacieuse, avec un jardin. Je passe du temps à suivre l'actualité. Sinon, je fais comme beaucoup de gens : je jardine, je bricole, je fais les choses que je n'ai pas eu le temps de faire durant la campagne. On a désormais du temps pour échanger en famille, c'est appréciable. Pour les personnes seules, pour les familles nombreuses, le confinement est sans doute beaucoup plus difficile à vivre. Je mesure aussi la chance d'être chez moi, alors que d'autres, comme le personnel soignant, le personnel d'aide à la personne, les commerçants... continuent à travailler sans toujours être protégés.

Au sein du collectif, on a décidé de poursuivre nos échanges, mais pas forcément dans le cadre de la campagne. On a trois rendez-vous, dans la semaine, sur un thème précis, avec l'envoi d'une newsletter le lundi, un

débat virtuel via une plate-forme le mercredi et une vidéo le vendredi. On a commencé la semaine dernière avec la thématique du confinement, on poursuit cette semaine avec les sollicités.

Parallèlement, on continue à approfondir certains dossiers, notamment ceux en lien avec l'écologie. On réfléchit à ce qui pourrait être mis en place à l'échelle de la commune lors d'une crise sanitaire comme celle que nous traversons. Je suis persuadée qu'il y a moyen d'agir dans de nombreux domaines : l'alimentation, l'énergie, l'entraide, le lien avec les personnes les plus vulnérables... »

Antony Le Bras (Concarneau avec vous !)

« Je suis directeur d'un centre de formation d'apprentis (CFA). Dès le lendemain du premier tour des municipales, on s'est mobilisé pour assurer la continuité pédagogique et pour que les élèves puissent suivre leurs cours à distance. Depuis, je télétravaille. Je passe beaucoup de temps en visio ou en audioconférence. Je suis à la maison avec mon épouse, qui télétravaille également puisqu'elle est professeure d'espagnol en collège, et mes trois enfants qui ont terminé, en quatrième et en CM2.

Les journées sont bien remplies pour chacun d'entre nous. Travailler à la maison prend plus de temps. Il faut



Marc Bigot.



Elisabeth Janvier.



Antony Le Bras.

également accompagner les enfants. Malgré cela, on n'est pas à plaindre. On n'a pas de problèmes avec les outils pédagogiques, on a un jardin, ce qui nous permet de passer du temps dehors. Personnellement, je jardine. On joue aussi au tennis de table, au Mokky. Puis, à 20 h, on est dehors pour applaudir le personnel soignant, mais également tous ceux qui continuent à travailler, comme les gens ramassant les poubelles ou les commerçants. Le soir, on regarde,

ensemble la série espagnole « La casa de papel », en version originale. Après six mois où j'ai consacré beaucoup de temps à la campagne, cela fait du bien de se retrouver en famille. Être confiné avec les gens que l'on aime et dans les conditions qui sont les nôtres, ce n'est pas gênant. On est des privilégiés.

Concernant les municipales, on a fait le choix de suspendre complètement la campagne. On se retrouve, chaque jeudi, avec certains de mes

collègues pour une visioconférence. Mais on ne parle pas de politique, on prend juste des nouvelles des uns et des autres. On est à distance mais c'est un moment convivial et important, surtout pour les gens qui sont seuls ou ceux qui sont en première ligne comme Stéphanie Le Roux qui est infirmière à Quimper. »

Recueilli par Stéphane BACRO.

Des mesures d'hygiène drastiques à l'épicerie vrac

Rosporden — Delphine Ribault, à la tête de l'épicerie vrac, Au local, a pris des mesures strictes d'hygiène, en lien avec la crise sanitaire.

Entretien...

Delphine Ribault, responsable de l'épicerie vrac.

Quelle procédure avez-vous mise en place ?

Au sein d'une boutique vrac, l'hygiène est très importante. Sur les conseils de l'association Réseau Vrac (association des professionnels de la filière vrac), je n'accepte plus, le temps de la période de confinement, les contenants de réemploi afin d'éviter toutes les contaminations croisées. Ce sont des sachets de papier neufs qui sont utilisés sachant que c'est moi qui assure le service. Je désinfecte les contenants, les surfaces, les objets. C'est moi également qui manipule le matériel, pelles, stylos et qui procède à l'ouverture des portes vitrées réfrigérées.

Privilégiez-vous les commandes ?

Oui, j'ai mis en place un site Internet sur www.epiceriealocal.fr. Le retrait des commandes s'effectue, entre 10 h et 13 h, du mardi au samedi. C'est un peu comme un système de drive avec des précommandes que je prépare. Le client choisit son heure de retrait. En dehors de ces horaires, le magasin est fermé au public. Il fallait que je réduise les créneaux horaires. De plus, je fais partie d'un réseau



Delphine Ribault a remanié le fonctionnement de son épicerie vrac afin de continuer à proposer des produits alimentaires et différents accessoires d'hygiène et de beauté.

de fournisseurs qui proposent aussi un service de livraison à domicile.

Êtes-vous suffisamment achalandée en produits ?

Oui, je m'efforce de ne pas être en rupture de produits frais, dont les légumes. J'ai également étoffé ma gamme de conserves, ratatouilles, raviolis et compotes. J'ai un nouveau produit, du fromage de la ferme de Kervennou à Scaër, ainsi que des

produits non alimentaires, produits de beauté et d'hygiène, dont du papier de toilette. Je réponds également à la demande de riz, farine et céréales petit-déjeuner, étant donné que les enfants sont à la maison.

Cette nouvelle organisation représente-t-elle une surcharge de travail ?

Oui, la logistique est complètement différente. Je suis présente au maga-

sin tôt le matin et tard le soir. J'adopte de nouveaux réflexes en me lavant les mains dès que je touche une surface ou mon agrafeuse.

Accueillez-vous de nouveaux clients ?

Les habitués sont toujours là et j'ai fait la connaissance de nouvelles personnes, toutes tranches d'âges confondues, rassurées de pouvoir faire leurs emplettes dans un local plus petit qu'une grande surface. Les clients sont très reconnaissants, ils me remercient d'être là. Cela me fait chaud au cœur, au vu de l'ambiance anxieuse. Certains ont le sourire tandis que d'autres sont très inquiets, munis de masques et gants.

Comment vous protégez-vous en tant que professionnelle ?

Je porte un masque en permanence. Des clients m'en ont offert, dont certains en tissu qu'ils avaient fabriqués. Je limite mon temps de présence et les échanges. Face à cet élan de solidarité, j'encourage vraiment les gens, à rester chez eux, le temps du confinement, jusqu'à ce que les commerces puissent rouvrir et reprendre une activité normale.

Contact : 02 98 10 93 94 ou epiceriealocal@gmail.com

Trégunc

La municipalité solidaire des plus fragiles

De nombreux Trégunois ont spontanément contacté le centre communal d'action sociale (CCAS) pour proposer leur aide aux personnes en difficulté.

Face aux situations très problématiques dans lesquelles se retrouvent certains habitants, les agents de la Ville et du CCAS se sont mobilisés pour apporter des solutions et du réconfort auprès des plus fragiles

Les situations d'isolement et de fragilité déjà difficiles en temps normal le sont d'autant plus en cette période de confinement.

La Ville de Trégunc invite « **chacun à faire jouer la solidarité de la famille et du voisinage, notamment pour les plus âgés et les plus fragiles en s'assurant de leur santé en privilégiant les contacts téléphoniques** ».

Depuis le début du confinement, le CCAS s'est organisé afin de veiller aux personnes les plus fragiles. Sont

concernées par les dispositifs mis en place les personnes âgées de plus de 70 ans, atteintes d'une maladie chronique et ne pouvant faire intervenir la solidarité familiale ou de voisinage ; dépendantes et dont le service d'aide à domicile a été suspendu ; isolées et n'ayant pas de famille à proximité. Ces personnes doivent se faire recenser en appelant le 06 42 89 83 40.

Le CCAS, les agents municipaux et les élus restent ainsi mobilisés pour répondre aux besoins des séniors et adapter les services.

Pour répondre aux appels, un dispositif de portage de courses au domicile des séniors est également organisé pour permettre l'acheminement de denrées alimentaires et de médicaments auprès des aînés.

Contact : 06 42 89 83 40.

Articles issus du Télégramme

En Bretagne

1 460
cas confirmés

46 de plus en une journée

484
patients hospitalisés dont 136 en réanimation

16 de plus en une journée (dont 1 de plus en réa.)

106
décès dus au virus*

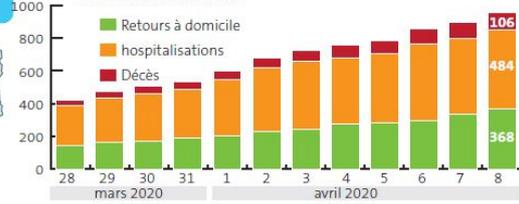
11 de plus en une journée

*dans le cadre des prises en charge hospitalières. Patients âgés de 60 à 97 ans.
+ 98 personnes ne résidant pas en Bretagne.
+ 51 personnes, qui ont fait l'objet de prélèvements biologiques dans les centres hospitaliers de Lorient, Morlaix, Pontivy, Saint-Malo, Rennes, Brest ou Quimper mais dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.



L'évolution des cas

Nombre de nouveaux cas



COVID-19, la situation le 8 avril, à 20 h

En France

82 048
cas confirmés

3 881 de plus en une journée

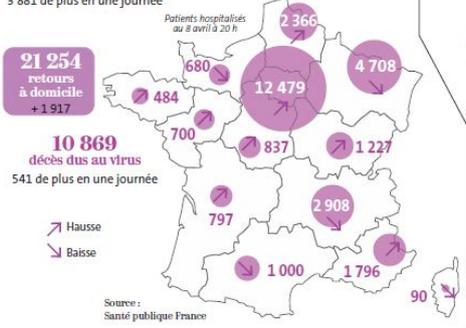
30 375
patients hospitalisés dont 7 148 en réanimation

348 de plus en une journée (dont 17 en réa.)

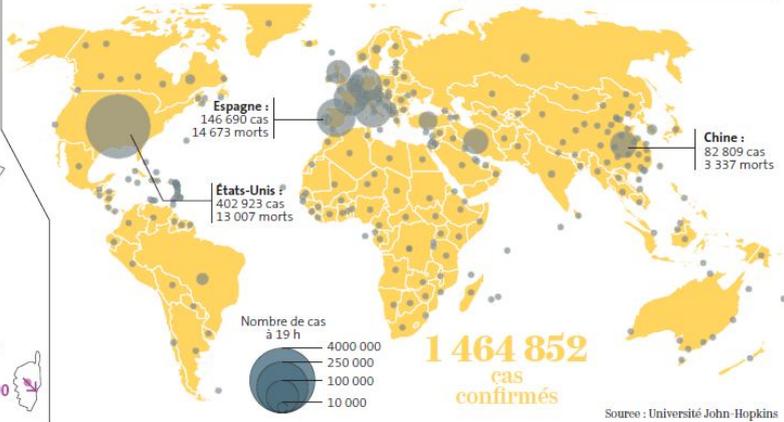
21 254
retours à domicile +1 917

10 869
décès dus au virus

541 de plus en une journée



Dans le monde



Le paiement sans contact

30 € Le paiement sans contact avec carte bancaire ne peut se faire que pour des sommes inférieures à 30 euros.

60 millions Sur 70 millions de cartes bancaires, 60 millions sont équipées du paiement sans contact.

3 milliards de transactions Sur un total de 12 milliards de transactions par carte bancaire en 2019.

40 % Sur 7 milliards de transactions par carte bancaire inférieures à un montant de 30 euros, seulement 40 % sont effectuées sans contact.

Sources : Groupement des cartes bancaires CB



Le coronavirus booste le paiement sans contact

Avant la crise du coronavirus, le paiement sans contact était déjà en plein boom. La crainte d'être contaminé par l'argent liquide lui donne un gros coup d'accélérateur.

Yves-Marie Thérény

1 Un geste barrière

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise l'utilisation du paiement sans contact comme geste barrière contre la propagation du coronavirus, tout en reconnaissant que le risque d'être infecté lors d'échange de pièces de monnaie ou de billets est très faible. Les banques communiquent beaucoup sur le sujet et préconisent, elles aussi, le sans contact.

2 « Une augmentation significative »

La technologie du sans contact existe depuis 2012. Elle a totalement explosé depuis deux ans.

« La progression a été du simple au double entre 2017 et 2019 », explique Jean-Luc Dubois, directeur des flux (moyens de paiement) pour le groupe Arkéa. S'il n'a pas encore les chiffres sur le mois de mars, il s'attend à « une augmentation significative » des paiements sans contact (inférieurs à 30 €) dans les commerces de proximité. « En février, cela représentait 45 % du nombre de paiement cartes faits par nos clients dans les magasins. Je devine qu'on va dépasser les 50 % en mars ».

3 De 45 à 80 % en boulangerie

Selon l'analyse réalisée par le Groupement des cartes bancaires CB et publiée par les Échos, les achats inférieurs à 30 € payés par carte entre la semaine du 2 au 8 mars (avant confinement) et celle du 23 au 29 mars (après confinement) n'aurait augmenté que de 4 %. Dans les boulangeries, les chiffres semblent tout autres.

A titre d'exemple, Le Moulin d'Élise à Morlaix (29) a mesuré une nette augmentation. Il y a un an, 45 % des achats étaient payés par carte. Aujourd'hui, cela représente 80 %. De l'autre côté de la ville, O' Fait maison livre des chif-

fres du même ordre : 41 % de sans contact avant la crise, 73 % aujourd'hui.

4 Un plafond augmenté à 50 euros ?

Pour faciliter le paiement sans contact, l'Autorité bancaire européenne a préconisé aux Pays de l'Union européenne de relever le plafond à 50 €.

Si le groupement des Cartes Bancaires CB ne s'est pas prononcé pour, des voix de consommateurs s'élèvent pour demander l'augmentation du montant. Le paiement par téléphone permet, lui, de réaliser des achats jusqu'au montant autorisé par sa carte bancaire.

5 Des versements par téléphone

Autre fonction du téléphone mise en avant par les banques en cette période de crise, la possibilité de verser directement de l'argent à une personne via son numéro de mobile. « C'est une fonction dédiée aux particuliers, "Paylib entre amis", que nous avons rendu disponible aux professionnels confinés, comme les médecins faisant de la télé consultation », explique Jean-Luc Dubois.



Pêche à pied interdite : un répit pour l'écosystème

Coefficient 115 ce mercredi, 117 jeudi : les grandes marées sont là, mais sans pêcheurs à pied. Une accalmie pour le petit monde de l'estran et des plages.

Anne Cécile Juliet

● Forcément, lorsqu'ils verront ce beau soleil et ce ciel dégagé, et qu'ils imagineront cette grève à perte de vue, à marée basse, les férus de pêche à pied vont l'avoir mauvaise. Interdiction de gratter le moindre centimètre carré de sable humide : l'accès aux plages est toujours strictement interdit, confinement oblige, et les forces de l'ordre ont bien prévu de renforcer leurs patrouilles autour de leurs accès. Néanmoins, les amoureux de l'estran peuvent se consoler : cette absence d'activité humaine sur les grèves offre un moment de répit aux espèces animales et végétales qui le peuvent.

Moins de pression sur l'écosystème

« La période est très précieuse par les pêcheurs à pied : plusieurs milliers sont parfois recensés sur la côte à Damgan, par exemple, et sur le littoral morbihannais », précise Anne

Boulet, chargée de mission Natura 2000 et usages au sein du Parc naturel du golfe du Morbihan. « Nous ne disposons pas de retour scientifique sur l'effet positif ou négatif du confinement sur l'estran, poursuit-elle, puisque la situation est inédite. Néanmoins, on peut imaginer que moins de présence humaine et moins de prélèvements vont permettre moins de pression sur l'écosystème, notamment les mollusques, les bivalves, les crustacés. Par ailleurs, il y aura moins de « compétition » entre l'homme d'un côté et les oiseaux et poissons de l'autre, qui sont eux aussi attirés par ces ressources ».

« Deux mois, ce n'est pas un répit énorme »

Les coques, palourdes et huîtres pourraient donc se reproduire davantage. Mais attention, pour autant. « Deux mois, ce n'est pas un répit énorme pour la flore et la faune de l'estran », précise Anne Boulet. On estime qu'il faut trois ans

à un bloc retourné sur l'estran pour retrouver les animaux et les algues qu'il abritait... ». La spécialiste nuance : « Il faudra faire très attention au moment du déconfinement ».

« Il faudra faire très attention au moment du déconfinement : cette période pourrait être critique ».

ment : cette période pourrait être critique. D'une part, il ne faudra pas se ruier sur la ressource et il ne faudra pas détruire les nids des oiseaux en pleine période de ponte ». Installés dans le haut des plages, sur la laisse de mer (c'est-à-dire ce que les marées laissent comme algues et micro-éléments sur la plage, NDLR), les gravelots, dont les nichées sont particulièrement surveillées par les naturalis-

tes, vont profiter de l'absence humaine pour prendre leurs aises.

Moins de ramassage mécanique des algues

Pauline Polsson, chargée de mission « Plages vivantes » pour le Muséum d'Histoire Naturelle, observe particulièrement cette laisse de mer. En ces temps de confinement, la scientifique ne peut pas aller l'observer selon son habitude. Mais elle aussi estime que le plus gros gain du confinement humain sera pour la nidification des oiseaux. Quant à la richesse du « réseau trophique » (un ensemble de chaînes alimentaires complexes, NDLR) que les plages permettent, elle espère que le confinement durera un peu. « On stoppe le ramassage mécanique des algues sur les plages, et cela permet à tous ces systèmes de fonctionner ». En offrant de la nourriture aux animaux, mais aussi en renforçant naturellement le trait de côte. Ce qui, en ces temps d'érosion du littoral, n'est pas négligeable non plus.

CONCARNEAU

Le nautisme à Concarneau, c'est environ 250 emplois, pour un chiffre d'affaires de plus de 30 M€. Le Télégramme/Olivier Desveaux



Nautisme : une association pour parler d'une seule voix

Depuis quelques semaines, les entreprises concarnaises du nautisme ont décidé de s'associer pour parler d'une seule voix, auprès des institutions. Entretien avec Stéphane Hébert, patron de la société Cornouaille Grément et président de ce « Groupement des professionnels du nautisme de Concarneau ».

Propos recueillis par Olivier Desveaux

Quel est l'objectif de ce tout nouveau « Groupement des professionnels du nautisme de Concarneau » ?

L'idée était d'abord de recenser tous les acteurs du nautisme sur le port et les besoins de chacun, au niveau des infrastructures et des équipements, pour ensuite parler d'une seule voix face aux organismes publics que sont le Syndicat mixte, la CCI, la Région, la Ville. Qu'ils aient un interlocuteur unique qui repré-

sente l'ensemble de la profession.

Quels sont ces acteurs, engagés dans cette association ?

Cela rassemble la plaisance, la course au large et tout ce qui est formation, comme l'école de voiles Les Glénans et l'Institut nautique de Bretagne. Il y a les chantiers, comme JFA, IDB Marine ou Marée haute. Kalros est partie prenante, Macif est intéressé. Il y a aussi le port à sec, les accastilleurs et magasins d'accastillage, la voilerie, les entreprises de mécanique. Et encore le Pôle Mini, puisqu'on a voulu aussi intégrer des utilisateurs du port professionnels autres que des entreprises. Lors des différentes réunions, tout le monde s'est dit intéressé et moteur sur ce projet. Maintenant, on attend les adhésions. C'est le début de l'association. Il faut qu'elle se mette en route.

Quel est le poids économique du nautisme à Concarneau ?

Au total, c'est une grosse quinzaine d'entreprises, 250 emplois et un peu plus de 30 M€ de chiffre d'affaires. En nous fédérant ainsi, on a réussi à définir ce poids, que l'on avait jusque-là du mal à quantifier.

Quels sont les dossiers sur lesquels vous travaillez, d'ores et déjà ?

On travaille avec les organismes publics sur des problématiques de manutention, avec des infrastructures qui nous manquent, comme un moyen de levage et un quai ou un terre-plein associé, une zone technique. Après, on sait que tout

ne viendra pas tout de suite, mais les discussions avancent et elles sont plutôt constructives. En tant qu'utilisateurs, on a une idée de ce qui existe et de ce qui peut être fait. Même si c'est un peu compliqué en ce moment, vu le contexte, parce qu'on a tous des priorités différentes dans nos entreprises.

Justement, par rapport à cette situation, et une activité très perturbée par les mesures de confinement, votre association peut avoir un rôle à jouer ?

C'est pour l'instant difficile de dire si on a un rôle économique à jouer. Mais oui, s'il y a des choses à faire remonter en lien avec cette situation, cette structure peut être là pour ça.

Un objectif de communication aussi ?

Notre idée, c'est d'être acteur sur le port. Donc s'il y a la volonté de créer ou de participer collectivement à des événements, pourquoi pas.

Votre association est un peu l'équivalent de l'Interprofession du port de Concarneau (IPC), mais pour le nautisme ?

Exactement. L'IPC est essentiellement consacrée à la réparation et à la construction navales. On est sur deux domaines d'activité bien distincts. On a chacun nos problématiques. Ou plutôt on a les mêmes problématiques, mais à une autre échelle. Mais ça ne nous empêche pas de travailler ensemble, avec l'IPC, bien au contraire.

TRÉGUNC

Une quinzaine de nounous continuent d'accueillir les enfants

● Au sein de l'association Ma Nounou et moi, la moitié des assistantes maternelles poursuivent leur activité. « Nous sommes une quinzaine à continuer d'accueillir des enfants. Au départ, c'était juste pour les personnels soignants. Mais il y a aussi d'autres parents qui travaillent et qui n'ont pas le choix. De plus, pour certaines, nous ne pouvons pas nous passer de salaire », indique Chantal Cossec, présidente de l'association.

Moins d'enfants à garder

Dans la globalité, les assistantes maternelles ont tout de même moins d'enfants. « Sur les quatre habituels, je n'en ai que deux depuis le confinement. Nous respectons bien sûr les consignes sanitaires, avec le lavage des mains plusieurs fois par jour, la désinfection des objets et surfaces. Pour les distances barrières, c'est un peu plus compliqué ! Les enfants ne peuvent pas

comprendre. Donc nous devons faire au mieux et nous adapter », précise Chantal Cossec.

La présidente assure qu'elle garde le contact avec les autres assistantes maternelles, et que toutes peuvent compter sur un fort soutien du Ram et de la PMI (protection maternelle et infantile).



Atelier peinture pour Thomas et Flavia, les deux enfants sur quatre accueillis par la présidente de Ma Nounou et moi, Chantal Cossec.

PONT-AVEN

Les Senioriales envoient un message de soutien

● Corinne Cord'homme, responsable des animations pour les Senioriales sur le coteau de Keremperchec à Pont-Aven, a tenu à donner un petit message des résidents. « Ce confinement est l'occasion de trouver d'autres moyens de communiquer. Certains ateliers (mémoire, réveil musculaire, sophrologie) se font via internet », explique-t-elle. Aujourd'hui, grâce à son fils Lucien, Corinne Cord'homme a pu réaliser un montage photos en un temps record. Un petit message d'amitié et de soutien en ces moments particulièrement difficiles pour chacun avec l'espoir de reprendre une vie normale très vite.



Un message d'amitié et de soutien à l'initiative des résidents des Senioriales.

PONT-AVEN

Le maire appelle à maintenir les efforts

● Le maire Jean-Marie Lebret a, dans un communiqué, tenu à rappeler quelques règles de vivre ensemble et apporter son soutien à la population.

« Avec l'arrivée des beaux jours, à l'approche des vacances dans notre zone et alors que certains le sont déjà, il convient de ne pas se relâcher et de continuer à respecter scrupuleusement le confinement et l'application des gestes barrières ». Il en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter strictement les mesures annoncées afin de protéger l'ensemble des citoyens et limiter l'impact de l'épidémie de coronavirus.

« Les services de la commune continuent de fonctionner dans le cadre d'un plan de continuité des activités ». Seules les missions essentielles sont assurées par les agents de la mairie : standard téléphonique et état civil (naissances et décès), accueil téléphonique du CCAS pour aider les personnes fragiles et isolées, accueil des enfants

de soignants, sécurité et propreté du domaine public et services administratifs supports pour coordonner ces missions, en télétravail.

Éclairage réduit

« J'ai obtenu une dérogation pour la tenue du marché le mardi, place Julia, pour les denrées alimentaires et dans les meilleures conditions de sécurité, sous l'œil vigilant du policier municipal et d'agents de la commune ».

Le maire annonce également que les plages horaires d'éclairage public seront diminuées partout où cela est possible avec une extinction à 21 h. Les services de la commune et les élus restent mobilisés pour mettre en œuvre les mesures préconisées par le gouvernement. Le standard de la mairie est ouvert pour répondre aux questions, aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Ce numéro est aussi celui à composer, pour les personnes fragiles ou leurs proches, afin de bénéficier

d'une livraison à domicile pour les produits de première nécessité par les bénévoles du CCAS.

Pratique

Standard mairie :

tél : 02 98 06 00 35.

Site web : <http://www.pontaven.com>



Jean-Marie Lebret, maire de Pont-Aven, appelle ses citoyens à respecter les règles strictes lors de cette crise.